Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand

Band: 42 (2015)

Heft: 160

Artikel: Déclaration des droits de l'homme

Autor: Bussard Dayer, Agnès

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1045234

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME

OrphAnalytics, Agnès Bussard Dayer

Les Valaisans Agnès Bussard Dayer et Claude-Alain Roten se passionnent pour enrichir le patrimoine avec le maximum de traductions de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme en patois (francoprovençal) et les fichiers sonores des textes lus par leurs traducteurs.

OrphAnalytics SA, startup dirigée par Claude-Alain Roten qui a son bureau sur le site Ideark à Martigny, a développé un outil informatique capable de mener une analyse objective des langues. Agnès Bussard Dayer y travaille comme analyste textuelle spécialisée dans l'analyse de séquences de textes pour en déterminer l'origine. Dans le cadre des analyses, un choix privilégié s'est porté sur la traduction de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, texte le plus traduit au monde (440 traductions répertoriées sur le site de l'ONU). Le fait qu'aucune version en patois (francoprovençal) n'était disponible a été le déclencheur du projet culturel de la traduction en patois de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

Le patois fait partie des références culturelles d'Agnès Bussard Dayer née et ayant grandi à Hérémence. C'est avec enthousiasme qu'elle s'est impliquée dans ce projet. Le patois de son village s'est donc imposé pour la première traduction menée par Alphonse Dayer, avec la collaboration de Narcisse Seppey. Cette traduction est disponible sur le site de l'ONU et a fait l'objet d'un article sur Le Nouvelliste le 28 juillet 2014 et dans L'AMI DU PATOIS n° 159 de décembre 2014.

Récemment, grâce à la collaboration de Gisèle Pannatier et d'Anne-Gabrielle



Claude-Alain Roten et Agnès Bussard Dayer. Photo Bretz, 2015.

Bretz-Héritier, un appel à la traduction a été lancé dans les milieux patoisants. Malgré la difficulté de l'exercice, le texte a été traduit à ce jour en patois d'Hérémence (02.2014), de Fribourg par Anne-Marie Yerly (07.2014), de Vaud par Marie-Louise Goumaz (10.2014), de Chermignon par André Lagger (01.2015), de Savièse par Louis Reynard (01.2015), Julie Varone

(01.2015) et A. Bretz (03.2015), du Jura par Eribert Affolter (01.2015) et par Eric Matthey, Raphaël Brahier et E. Affolter (03.2015), de Savoie par Anne-Marie Bimet (02.2015).

D'autres patoisants ont répondu favorablement et des traductions sont en cours ou vont être réalisées à Evolène, Fully, Salvan, Sierre, Ayent, Arbaz, St-Martin, Nax-Vernamiège, Nendaz, Troistorrents, Conthey, Bagnes. Au vu de la complexité de la traduction, des groupes de travail se forment dans certaines communes et permettent d'avoir ainsi plusieurs traductions par commune. Tous les patoisants intéressés par la démarche sont invités à rejoindre le projet.

La traduction de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme est plus que jamais importante pour montrer que le patois peut véhiculer des valeurs humanistes universelles, qu'il se comporte comme une langue en soi et qu'il n'est pas un français abâtardi. Les traducteurs font ainsi un don au patrimoine mondial de l'humanité.

Cet extraordinaire travail permet à Claude-Alain Roten, microbiologiste, de mesurer l'évolution des langues et de mettre en évidence des propriétés communes entre les chromosomes et les textes. Agnès Bussard Dayer se réjouit de livrer, dans un prochain numéro de L'AMI DU PATOIS, les résultats des analyses de ces traductions qui contribueront à mieux comprendre la diversité des patois, à les cartographier en les comparant.

Anne-Gabrielle Bretz-Héritier et Agnès Bussard Dayer se réjouissent de répondre aux questions des patoisants intéressés par ce projet de traduction et de les guider en leur fournissant les informations nécessaires.

Pour tout renseignement +41 79 654 71 36 abd.orphanalytics@gmail.com

LA CITATION

« Aujourd'hui, en choisissant ce que nous voulons transmettre à la postérité, dans le domaine de la langue comme dans tout domaine, nous construisons le patrimoine de demain : une responsabilité à laquelle nous ne pouvons nous soustraire, une lourde responsabilité que chaque génération se doit d'assumer vis-à-vis de ceux qui nous ont précédés et de ceux que nous précédons. »

Christiane Dunoyer – « Réflexions sur la langue francoprovençale » Quelques notions fondamentales, 3. La transmission – revue « Nouvelles du Centre d'Études Francoprovençales, René Willien ». No 66 - année 2012.